
Pétition du citoyen Lavalette, chirurgien dans les armées de la République, qui signale des abus commis dans les hôpitaux militaires, lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Pétition du citoyen Lavalette, chirurgien dans les armées de la République, qui signale des abus commis dans les hôpitaux militaires, lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 244-247;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22082_t1_0244_0000_4

Fichier pdf généré le 05/11/2020

rétribution. Le plus beau spectacle de la nation sera de voir les pères de la patrie devenir ceux du genre humain (1).

Renvoyé à la commission de santé (2).

I

[Lavalette, chirurgien dans les hôpitaux de la Républ., à la Conv.; 20 mess. II] (3)

La liberté, l'humanité ou la mort !

Sans doute que l'enthousiasme, qui est une suite naturelle du succès de nos armes, n'altérera jamais votre vigilance et que vous déjouerez toujours tout attentat contre la liberté et le salut de l'Etat. L'énergie que vous avez constamment développé doit être un sûr garant de votre sollicitude à faire son bonheur. Je le crois d'autant mieux que vous ne travaillez que pour rendre heureuses les générations futures de l'univers et que dans ces glorieux travaux vous y puisez tous vos délices.

Fidèle interprète de l'humanité opprimée, je viens en son nom pour implorer le secours de ses délibérateurs. Vous avez sans doute beaucoup fait pour elle mais vous avez encore à faire pour la mettre à l'abri de la mauvaise contagion dont elle ne cesse d'éprouver les plus vives atteintes. Le peuple en supporte toute la douleur et me servira de témoin pour cette vérité dont je me fais un devoir sacré de défendre pour lui.

Mes jours, dès l'aurore de la révolution, ont été entièrement consacrés à la surveillance du système des hôpitaux de la République, et particulièrement de la médecine contre laquelle j'étais déjà prévenu. Je ne fus point son seul censeur car elle en a autant que des personnes qui se sont fait un devoir de parcourir son domaine. Dans des hôpitaux du Nord, d'Italie, des Pyrénées occidentales et orientales j'ai reconnu partout la même uniformité. Partout j'ai trouvé une énormité d'abus qui sont faits pour révolter l'homme le plus barbare, excepté à Nice, où le service en chirurgie et le relatif y est exercé au degré de perfection. Il seroit à souhaiter que tous les défenseurs de la République fussent aussi bien traités partout. Mais non. Les pauvres malheureux, qui (*sic*), semblables à des agnaux que l'on mène à la boucherie, doutent encore par leur bonne foi de la cruauté du boucher lorsqu'il leur plonge le poison ou le poignard dans leur sein, exemple de l'exécrable Dumouriez et compagnie dont le but infâme étoit d'anéantir tous les plus zélés sans-culotes.

Les médecins en grande partie ont pêché ainsi par négligence et par insouciance. Ils n'ont jamais agi que par leurs propres caprices. Ils ont presque toujours répété les avis que des bons chirurgiens dont l'expérience consommée leur jugeroient. J'ai relevé les plus

grossières erreurs dont ils s'étoient rendus coupables et ils ont encore l'audace de persister dans leur mauvais procédés. Il faut croire, frères et amis, qu'il y a du malentendu dans tout cela, car la foudre de la guerre même n'en fait pas périr la dixième partie de ceux qui meurent par ces mêmes causes. Puis l'on dira qu'ils devaient mourir. Pourquoi se servoit-on donc des médecins ? Pour hatter sans doute leur destruction, puisqu'il est vrai qu'ils sont très rares ceux qui ont eu le bonheur d'échapper de leur main. Leur union avec les infirmiers, le vol, et par un sentiment commun, l'assassin[at] dont ces derniers se sont rendus coupables à l'égard de nos frères d'armes malades, dont deux ont été fusillés à Perpignan pour ce sujet, confirme, pour ainsi dire, tout ce dont j'ai à dire à leur égard.

Faites analyser les registres et cayers des hôpitaux du tems des guerres des tyrans, ceux depuis la révolution, et vous verrez qu'il n'en mourroit pas la vingtième partie au moins de ceux qui meurent aujourd'hui, tout égal d'ailleurs : encore les maladies sont-elles moins dangereuses aujourd'hui parce que les vivres sont de meilleure qualité qu'ils l'étoient dans ce tems aborrible du despotisme. S'ils sont mauvais quelquefois, ce n'est autre chose que l'effet de la méchanceté (*sic*) de certains individus dont l'âme est plus noire encore que celle de nos féroces ennemis exterminateurs. Car la Convention nationale entend qu'ils soient traités emplement; il n'y a rien de cher pour leur salut puisqu'elle a décrété que nous devons tous nous sacrifier pour celui de la République. Comme l'un ne peut exister sans l'autre, la Convention nationale voudra bien fixer sans doute ses regards sur leur malheureuse position.

Les sentiments [de] dépit et [de mot illisible] ont-ils peut-être accès parmi eux ? Détruisez, détruisez, leur disent-ils, et nous viendrons à bout de nos dessins. Voit-on aussi que les Espagnols, à l'exemple des Anglais et des Autrichiens, ne font presque plus de prisonniers, et bientôt nous reconnoîtrons sans doute que la plus dangereuse ramification de la même conspiration existe encore dans la République. O, perfidie ! Guerre à mort contre tous les assassins du genre humain, ou nous sommes très en danger de succomber aux coups de leurs poignards paricides. Non, non, l'Être suprême veut la mort de tous les scélérats et le salut des humains vertueux.

Le bruit s'est assez fait entendre que la vie pie des médecins rouloit par l'espérance qu'ils avoient, en étant bien unis, d'être les premiers de la terre. Quelle audace criminelle ! Croient-ils bonnement que des républicains ne se passeront pas aussi bien de leur ministère que de ceux des tyrans couronnés ? Si, certes, et comment font ceux qui ne s'en sont jamais servis ? Ne s'en portent-ils pas mieux ? Les Corses de la montagne, par exemple, et tant d'autres peuples qui les ressemblent : lorsqu'ils sont malades, par la simplicité de leur traitement, par leur persévérance à supporter la douleur sans se frapper du denger, ils ne s'en relèvent que plus robustes. O simplicité, ô, nature ! quand seras-tu enfin le partage des humains ?

(1) A la suite, d'une autre main : « Approuve l'écrit ci-dessus comme fait de ma main est sans réserve ». Signé Segonts.

(2) Mention marginale du 30 therm. signée Collombel.

(3) C 316, pl. 1269, p. 44.

Les pères et mères frappés d'orreur de voir ravis leurs enfans aussi lestement à leur patrie, il viennent journellement les emmener, ce qui est très difficile; ils les gardent jusqu'à parfaite guérison. Aussitôt rétablis, ils vont à leur honorable poste sans s'arrêter aux dengers qu'ils les entourent de toute part. Hélas, que deviendrions-nous si les factieux parvenaient à les dégoûter, car c'est leur but, mais qu'ils tremblent, les scélérats qui oseront attenter à la souveraineté du peuple; les outrages seront vengés et la République triomphera.

Nos frères d'armes sont traités aussi durement que s'ils étoient des malfaiteurs. Ils sont évacués sur des voitures aussi dures qu'étoient jadis des roues pour les criminels. Elles sont dénuées de paille, crainte qu'ils soient plus mollement, et de couverture, crainte de les mettre à l'abri du mauvais tems. Comment ces pauvres malheureux résisteroient-ils à tant de duretés puisque les personnes en santé tombent malades par le seul cautelement (*sic*) de la voiture? Dans l'armée des Pyrénées-Orientales c'est ainsi qu'on les traite. A Bayonne ils sont exposés à passer une nuit entière sur l'eau, dépourvu, dénués des premiers secours. Aussi une infinité sont-ils victimes de ces causes. Dans les hôpitaux de Bayonne ils ont couché sur des paillasses tout l'hyver dernier tandis que les matelats chaumets (*sic*) dans les magasins de la République. Quelle coquinerie de la part des administrateurs!

C'a n'est pas tout, citoyens. Que les docteurs en médecine et les chirurgiens inspecteurs viennent me dire qu'ils ont pourvus à tems à la salubrité des hôpitaux et à la qualité des subsistances dans les armées, comme leur devoir leur imposoit pour prévenir les maladies et pour combattre plus efficacement celles dont les causes seroient connues; je leur répondrais pertinement qu'ils en imposent et qu'ils ont toujours feint de faire le bien en tollérant les abus. Je leur dirai que dans l'armée des Pyrénées-Orientales j'ai suppléé au défaut de leur négligence coupable et, à l'aide du citoyen Soubrany, représentant du peuple près cette armée, la cause prédisposante de cette fatale maladie qui, l'année dernière, a tant ravagé cette armée, a été réprimée.

Cette cause ne pouvoit provenir que de la méchauté des malintentionnés. Elle étoit préméditée et il n'y a point de doute par l'empressement qu'ils y mettoient à la multiplier; elle arrivoit de toute part avec profusion: c'étoit un vin blanc et rouge falsifié, aigre à l'auteur et très doux aux sens; d'où l'on a auguré que le miel, le plus gros miel avec lequel l'on donne des lavemens aux chevaux pour leur débarasser les dernières voyes, y jouoit un grand rôle et leur donnoit la diarrhée, la dissenterie, connue par les docteurs en médecine sous le nom de peste indomptable.

Les médecins font sortir des malades pour rejoindre leur corps qu'à peine leurs jambes peuvent les soutenir. Arrivés à leur destination, ils rechuttent par un changement précipité du chaud au froid, et visse-versa à l'humide; des allimans légers à des grossiers et n'en relèvent presque jamais. De quel côté que ces pauvres

malheureux peuvent diriger leurs pas ils trouvent partout des précipices. En un mot les médecins ont presque toujours entravé la nature, elle a constamment succombé à un fatras de remèdes bien souvent administrés à contre-sens: leur procédés ont la plus belle apparence et le résultat en est toujours funeste pour la République.

O ma patrie, que ne puis-je te délivrer de l'incursion des marchands! Que ne puis-je diriger la foudre nationale sur toutes les têtes criminelle pour te mettre à l'abri du fer et du poison qu'ils dirigent sur toi! La vertu et la vérité triomphant de tous les vices, de tous les faux préjugés, doit nécessairement affronter celui de la médecine emphatique et charlatanique. La patrie sera toujours en denger et très en denger tant qu'elle existera car, comme la monacale, elle tend très fort de la court inhumaine et barbare, avide du sang du peuple (*sic*), du trop bon et trop confiant peuple français. Les moines sont ils encore moins dengereux que les médecins, parce que les premiers ne peuvent qu'électriser les esprits foibles par une morale corrompue qui est toujours domptée par la raison; ils nous laissent au moins la douce espérance de la victoire, au lieu que les médecins peuvent nous la ravir en empoisonnant. Les médecins sont-ils peut-être les seuls auteurs de tous nos maux, les seuls agresseurs des guerres intestines, lesquelles déchireront insensiblement le sein de notre patrie si nous [ne] les mettons ors d'état de nuire davantage; car ce sont des singes d'un astus le plus dangereux; on les voient parler partout, principalement chez les individus qui passent pour avoir un crédit supperrieur, afin de les corrompre et leur faire servir, sous prétexte qu'ils sont d'accord pour se partager la poire, la faction des tirans couronnés. Il faut croire qu'ils n'ont pas d'autre but que celui-là. D'après leur conduite, ne seroit-ce pas un bien réel que cette caste privilégiée fût réformée? L'expérience nous apprend chaque jour que les chirurgiens populaires qui ont occasion de traiter les différentes maladies auxquelles nous sommes exposés, ils les combattent avec le succès le plus heureux. Tout récemment encore 99 malades atteints de la même maladie ont été radicalement guéris par eux, et jamais les médecins n'ont guéri le quart du nombre, tout égal d'ailleurs. Encore moins depuis la révolution. S'il survient un dépôt critique à la suite d'une fièvre putride, ou tout autre cas qu'ils ont bien voulu mettre au rang de ceux de la chirurgie, il faut envoyer chercher le chirurgien. Si a la suite de quelque blessure il survient la fièvre, il faut envoyer chercher le médecin, de manière qu'ils n'ont encore agi l'un sans l'autre et, très certainement, ni l'un ni l'autre ne peut traiter avec succès. Huit médecins, appelés pour la même maladie, ont toujours été d'avis différent.

La médecine est aussi bizarre que dengereuse. Tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière l'ont rendue si confuse, si difficile par leur contrariété, que ceux qui ne savent point se fixer croient ne jamais rien savoir lors même qu'ils possèdent la connoissance de tous les systèmes qu'elle renferme. Il en résulte de là que

ceux qui n'ont aucun principe pour base ils se trouvent dans un pyronisme parfait et traitent toujours les maladies au hasard avec confusion et exagération. Je n'avez pas besoin sans doute d'avancer ce fait connu de tous les gens lettrés, pour venir à l'appui de mon assertion, à l'effet de réformer les médecins.

Lorsque la Convention nationale aura assimilé la médecine à la chirurgie, lorsque le soin des maladies en général seront confiés aux officiers de santé qui ont au moins 6 ans d'étude et de connoissance pratique dans les 2 parties, la République sera sauvée pour toujours. Les maladies en général sont sans doute plutôt du ressort de la chirurgie car elles se reproduisent mutuellement et, pour les traiter avec succès, il faut nécessairement connoître la nature des affections, la sensibilité et l'irritabilité des parties, qui ne peuvent s'acquérir que par la dissection, que par l'anatomie, dont presque tous les médecins ignorent. S'il y en a qui la connoissent, ils sont si rares de confiance qu'il vaut mieux, selon le véritable proverbe, sacrifier dix bons sujets pour conserver cet état. Des milliers de soldats qu'ils (*sic*) meurent par leur inexpérience, leur imprudence et peut-être encore l'insouciance la plus criminelle.

Il faudroit aussi que la Convention nationale existât dans ceux qui doivent les remplacer l'émulation pour la juste reconnaissance nationale : alors nous verrons succéder à l'ignorance, à la paresse et à l'insouciance, l'instruction et la perfection de cet art, art qui est d'autant plus important à un Etat que, s'il y a des mauvais sujets dans les hôpitaux, il dégénère insensiblement et finit par tomber sous le joug de ses assassins.

Dans le cas où l'on vous prêcherait la pénurie des sujets et par conséquent l'impossibilité d'opérer la réunion de ces 2 parties qui n'auraient jamais dû être séparées, je soutiens qu'il y en a plus qu'il ne faut. Dans l'armée des Pyrénées orientales les représentans Milhaud et Soubrany ont été obligés d'en renvoyer une bonne partie jusqu'à nouvel ordre, pour éloigner la confusion qui existoit dans le service. Les supérieurs se plaignoient encore de ce qu'il n'y en avoit point assez et ils ne cessent de recevoir des moines, des égoïstes qui ne se sont faits chirurgiens que pour se soustraire à la réquisition ou pour mieux servir le complot humanicide. Et ils ont l'audace de rejeter ceux qui sont octorisés par les représentans, connus pour bons sans-culottes, ayant de bonnes attestations de leur susceptibilité à occuper de ces places.

Les districts et départements requièrent aussi (je sçai s'ils y sont octorisés) tous les chirurgiens de 18 ans jusqu'à 40, pour consid[ér]er le besoins des habitans des campagnes, dont beaucoup de communes s'en trouvent dépourvus. Cet (*sic*) ce qui prouve évidemment l'exprit de parti pour dilapider les fonds de la République et détruire les zélés deffenseurs.

Si, par rapport au service des hôpitaux, l'on voulût vous faire entrevoir de la difficulté pour effectuer l'organisation ci-dessus énoncée, elle est aussitôt levée : les chirurgiens supérieurs qui, en raison du nombre, n'ont presque rien à

faire, ou en raison de ce que leur devoir se borne seulement à inspecter et diriger, commenceront leur visites une heure plutôt (*sic*), ou l'on proportionnera le nombre des malades qu'ils devront traiter en celui que la circonstance suggèrera (Au reste, pour sauver sa patrie, l'on donne un coup de collier de plus).

Des supérieurs en chirurgie ont été nommés par intrigue et par faveur : ceux-là ne sont pas moins susceptible de votre juste indignation. La morgue, l'orgueil et le despotisme que la place qu'ils occupent leur inspire, surpasse en orreur la tyrannie. Si le comité de santé eût été juste, jamais ils n'eussent occupé ces places. J'ai eu occasion de voir une infinité d'exemples où ils n'ont pu, où ils n'ont voulu arrêter le progrès des accidens, la pourriture et la gangrène des plaies et presque toujours ceux qui en ont été atteints ont péri. Dans ce cas, comme vous voyez, la chirurgie ne seroit pas plus avantageuse à l'Etat que la médecine si elle étoit exercé par des individus semblables.

Les chirurgiens consommés dans l'expérience fléchissent (?) ordinairement à toutes ces infamies et je ne sçai par quelle fatalité ils observent le plus profond silence. En pareil cas, d'un autre côté, ils éprouvent toutes les disgrâces possibles pour les indisposer sans doute contre l'innocence : tantôt on leur diminue leur traitement et avantages que la loi leur accorde et l'on finit par les calomnier, de manière qu'ils sont partout très mal venus, et si la Convention nationale ne se hâte de remédier à tous ces abus, il en résultera indubitablement des grands maux.

Pour prouver plus authentiquement le mauvais traitement que l'on ne cesse de faire éprouver à nos frères d'armes malades, je m'en réfère aussi au dire de tous ceux qui ont eu recours aux hôpitaux, et si la majorité n'est pas pour moi, je me soumetts à tout, mais je me réserve à ce que l'on n'interroge point ceux qui y sont actuellement car je n'aurais pas un de ceux-là. La timidité, la crainte qu'ils auroient d'indisposer ceux qui leur donnent des soins, les obligeroient à tenir pour eux, malgré qu'ils fussent plainement convenus de la vérité que je soutiens et défend pour eux. Peut-on aussi priver les pères et mères de la douce satisfaction d'aller voir leurs enfans dans les hôpitaux ? Il y en a qui, en se présentant, ont été vivement repoussés et ils ont été obligés de se retirer avec la douleur amère de n'avoir pu parvenir à bout de leurs sages et naturelles intentions.

Jugez de l'effet que la nouvelle d'un pareil traitement peut causer à un enfant tendre et reconnaissant. Ces traitements ne tendent-ils pas à leur destruction ? Quelle infamie ! Jamais barbarie ne fut plus odieuse. Craint-on par exemple qu'ils leur portent des allimens capables de leur nuire ? Quelle précaution ! N'y-a-t-il pas des portiers pour les visiter ? N'y-a-t-il point une sentinelle chargée de cette consigne ? Quel pourra être donc leur motif de deffense ? Cet plutôt la crainte qu'ils ont que ces mêmes pères et mères, s'instruisant du mauvais traitement qu'on leur fait éprouver, ne le divulguent. Mais qu'ils apprennent que leur actions liberticides

sont assez connues pour que la nation en tire sa juste vengeance.

Je réitère la proposition que j'ai déjà faite à la Convention nationale tendante à ce qu'il soit établis des maisons de convalescence dans chaque commune où il y a des hôpitaux de troisième et dernière ligne, où le traitement des maladies doit être terminé; car il est indigne de voir renvoyer nos frères d'armes à leurs bataillons avant qu'ils soient entièrement rétablis : 15 jours au plus suffiront par le moyen que je propose, et sans doute la République ne tient pas tant aux frais qu'au salut de ses fidèles défenseurs. Je propose aussi qu'il soit nommé par la Convention nationale des citoyens inspecteurs, républicains inflexibles et entendus, dévoués entièrement au salut de la République, pour surveiller les administrations des hôpitaux; lesquels seroient tenus d'aviser aux moyens que la circonstance du service leur suggérera.

Dans le cas où l'on vous diroit que l'on peut se dispenser d'envoyer des citoyens inspecteurs, puisés dans chaque chef-lieu de département il y a un comité de surveillance pour cet effet, j'objecterais à cela que, tant que les intriguans y auront accès, le bien ne se fera jamais. A Perpignan, par exemple où il y en a un à qui j'ai adressé deux mémoires, par l'organe de son président, relatifs aux voitures qui servent à transférer les malades; vu la grande consommation de la paille j'avais présumé que c'était pour lui un puissant moyen de déffiance pour se soustraire à les observer. En conséquence, je proposois que l'on substituât à son défaut des feuillages que la mer jette sur ses parages. Cet expédiant étoit d'autant plus avantageux qu'il n'en coûtait que la peine de l'aller chercher, et certainement l'on en eût trouvé assez pour garnir toutes les voitures de cette armée. Eh bien ils ont fait pis : il ne les ont point écoutés, et les voitures étoient dans le même état lors de mon départ, un mois et demi après que je lui ai fait part de ce projet, l'exécution duquel ne put être éludée sans que la santé de nos braves défenseurs soit compromise. Dans ce même comité il n'y a que les officiers supérieurs qui peuvent parler, et les en-sous-ordre, dans qui gît plus constamment le mérite, la bonne foy et le désir de bien faire, ils ne peuvent rien. Jugez de l'effet de ces distinctions : l'examen qui devoit se faire d'après la promulgation de la loi à l'égard des chirurgiens de tout grade, n'a pas encore eu son effet dans l'armée des Pyrénées orientales et peut-être aussi dans les autres. Cependant cet une opération des plus importantes à faire et des plus urgentes. J'ignore la cause de cette négligence mais je sçai bien par exemple que, quelque motif que l'on puisse alléguer pour excuse, l'on ne pourra jamais me dissuader de soupçonner que cet l'inssouissance la plus criminelle qui en est la cause.

Une opération non moins conséquente à faire, cet de remplacer les infirmiers par des femmes, excepté dans les hôpitaux où elles seroient exposées à voir les maladies onctueuses, et les avend-postes à la suite des armées où il est indispensable qu'il y ait des hommes, mais de ceux d'entre eux qui seront reconnus dignes

d'occuper ces places. Le plus grand nombre sont des malheureux qui ont eu la cruauté de laisser nos frères d'armes périr dans la misère, et leur laissent passer des nuits et des jours entiers sans leur faire prendre les boissons appropriées à leurs maladies. Bien souvent aussi j'ai trouvé de la confusion dans la distribution des remèdes; je ne sçai par exemple si cet de leur faute ou de celle des apoticaire. Nos pauvres frères d'armes, ne pouvant articuler la parole pour se plaindre, ils succombent forcément à la maladie. N'oubliez pas non plus les bigotes qui, pour l'amour de dieu, les assassinent plus lestement encore. Les femmes rempliront plutôt le devoir sacré que l'humanité nous impose en pareil cas. Eh quelles sont celles qui se refuseront à secourir leurs frères, leur enfant par un avis involontaire? Aucune, car elles sont très rares celles qui n'en ont pas à la frontière. Au reste, il faudroit être entropophage pour s'y soustraire.

Toutes les choses étant mises dans un équilibre parfait, naturel, les calculs incendières de nos ennemis, l'esprit de parti n'aura plus de prise. Alors la patrie n'aura plus le mal au cœur de voir maltraiter ses enfans, et, en remplissant cette tâche honorable, nous serons sauvés avec elle.

Je crois vous avoir assez dit et j'espère que votre sagesse subviendra à tout, et la République et ses fidèles défenseurs doivent attendre de vous tout le bien, fidèles montagnards, bienfaiteurs de l'humanité.

LAVALETTE (*chirurgien dans les armées de la République*).

Renvoyé au comité de la guerre (1).

J

[*Froitié père, ex-présid. de la 13^e sectⁿ de Versailles, à la Conv.; s.d.*] (2)

Citoyens législateurs,

Voilà 2 ans entière que je suis vexé, opprimé, 2 fois incarcéré, désarmé, destitué arbitrairement de lieutenans de la garde nationale par l'effet d'une intrigue de quelques habitans de Versailles. Vingt fois depuis cette époque j'ay parut à votre barre pour demandé justice. Vous renvoyâtes ma pétition au comité de sûreté général afin qu'il en soit fait un rapport. Il n'a pas été fait. J'ay remi au citoyen Moyse Bayle toute les pièces, tans de mais calomnieurs, que ceux qui justifit de mon innocence et de mon civisme. Rien ne ce décide ni pour ni contre moi.

Représentans, cependant mais calomnieurs ont encore le jour d'hier voulu me perdre, et je ne sçait pas trop si je n'auroient pas été écrasé par une coorte que mais ennemis promenoient dans les rues, si jussent été à ma porte, en me taxans d'avoir été de la cabale de l'infâme Robespierre. Je n'ai jamais parlé à ce traître. Hier soir j'ay remi une lettre au citoyen Moyse Bayle où sont ses détaille.

(1) Mention marginale du 30 therm. signée Collombel.

(2) C 316, pl. 1269, p. 45.